



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
📠 03.22.95.16.81
@ adantin@somme.fff.fr

COMMISSION FEMININE

RASSEMBLEMENT DES JOUEUSES U15 FEMININE

LIEU : SALOUEL

DATE : Mercredi 6 octobre 2021

RDV à 13h45

JOUEUSES U15F CONVOQUEES

Club(nom)	Nom Prénom
A. LONGPRE LONG CONDE	POUJOL ALIX
A.S. TALMAS PICARDIE FIEN.	DHAUSSY RACHEL - DHAUSSY LISON
ABBEVILLE A.S. MENCHECOURT	GERVOIS MATHILDE - DEMAREST KIMBERLEY
AMIENS SPORTING CLUB	ALLART ALICIA - CAUWET MAELYS - SARTI LEA - BOURGOIS ANAIS - HENNEQUIN CASSANDRA - THOMAS MARGOT - BEAUNEE LAURA - PICARD MANON
E.S. CHEMINOTS LONGUEAU	EL KADRI CHAIMA - VALENTIN OCEANE
ENT.C.A.F.C. PERONNE	GIRARD LEA
SEP BLANGY	LE GAL PATRICIA
FC ESTREES MONS	MARTINS MAELYCE
ET. S. DES DEUX VALLEES	LECOINTE HEIDY
F.C. CENTULOIS 1924	BRIANCHON NINON - GAILLARD LILOU - LALOU MANON - CORDONNIER DEVIMES NESSA - DELAFORGE JULIE - ROYON AYLIN - RIJ ALICE – GUEANT CONSTANCE – TRANQUILLE MARIE – MORVILLERS YELLE
F.C. PORTO PORT. AMIENS	TARATTE FLORINE - MAGNIEZ LOLA - DUPLOUY CANDICE -ODELOT SERVANE - WAYER ANGELE - BENOIT COQUELLE OCEANE
J.S. DE MIANNAY MOY.	GUILBAUT LAURINE - PLE CLARA
US ROISEL	HUGOT EVA
POIX FCPBC	RIPPE JULIETTE
SC PONT REMY	POIREL CLARA
LA FRATERNELLE AILLY S/NOYE	JONVILLE LEA
O. LE HAMEL	NIARQUIN LAURA
R.C. AMIENS	FOUDA AHMADOU MESSINA
S.C. ABBEVILLE COTE PICARDE	TAVERNIER LOU ANNE - BONVALET CIARA - HOIN LOUNA
U.S. C. DE MOISLAINS F.	RIDEL ALYSSA
US ROYE NOYON	HEITZMANN LOANE
US SAILLY SAILLISEL	GARATE SHANA – HACQUART AUDREY
U.S. CORBIE	DANNEAU JULIA – MUTEL OCELLINA
U.S. LIGNIERES CHATELAIN	SPITAEELS ALYCIA
USOAAAS	HAUDIQUET CECILE - DELORGE MAUD – CHOQUET CHLOE – BOULENGER ELSA – FROMENTIN CAMILLE – WARME CHLOE – VIMEUX ELISA – PETIT ALEXIA – JONARD MELINA

ATTENTION : Tous les accompagnateurs, ou parents de joueuses, devront obligatoirement porter un masque et respecter la distanciation aux abords du terrain.

ENCADREMENT	Commission Féminines
--------------------	----------------------

En cas d'indisponibilité, prévenir Angélique DANTIN (adantin@somme.fff.fr / 03 22 89 80 20 / 06 79 46 75 18)

Destinataires : Clubs, Encadrements, P. TRANQUILLE (Président du District), Pt Commission Technique, P. Fouré

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 - Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

a) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée. S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

CHAQUE JOUEUSE DEVRA:	
• Se munir de l'équipement sportif de son club d'origine	• Présenter sa Fiche individuelle
• Présenter avec un masque	• Avoir sa gourde ou bouteille d'eau personnelle
• Avoir des chaussures adaptées en fonction des terrains	• se présenter en tenue
• respecter les protocoles sanitaires	• Présenter son PASS SANITAIRE